

Politique vaccinale

La politique vaccinale en France repose sur des obligations résultant de textes législatifs du code de la santé publique et de recommandations vaccinales qui résultent de l'expertise scientifique du comité technique des vaccinations, groupe permanent de travail qui a pour mission d'élaborer chaque année un calendrier vaccinal. Celui-ci tient compte de l'évolution épidémiologique des maladies, de l'efficacité des vaccins. Ces recommandations tiennent compte des orientations générales de l'Organisation Mondiale de la Santé.